

**Accueil à Fribourg d'ex-détenus de Guantanamo**

---

**Question**

La presse a relaté la volonté du Conseil d'Etat, ou du moins de Monsieur le Conseiller d'Etat Jutzet, d'accueillir à Fribourg des ex-détenus de Guantanamo. Seuls quatre cantons en Suisse, dont Fribourg, se sont annoncés pour accueillir ces prisonniers, tout en précisant que nous voulons des détenus "non dangereux".

Il est vrai que plusieurs détenus de Guantanamo n'ont pas été jugés. Néanmoins, il est surprenant de penser que certains d'entre eux peuvent être qualifiés de "non dangereux". D'une part, la délégation suisse qui s'est rendue à Guantanamo en août a estimé que les prisonniers pressentis pour la Suisse, représentaient un risque moyen. D'autre part, nous pouvons légitimement penser que ces personnes ne se sont pas retrouvées à Guantanamo par hasard. Si pour certains, aucun acte terroriste ne peut leur être imputé, ce sont malgré tout des individus qui se sont retrouvés, d'une façon ou d'une autre, mêlés à la mouvance islamique radicale ou qui ont pour le moins exprimé des sympathies pour ces mouvements. Rappelons tout de même que le terrorisme islamique tue tous les jours dans le monde des civils, hommes, femmes et enfants sans distinction. Trouver des justifications à ces actes barbares, suffit à mon sens pour qualifier un tel individu de dangereux. A cet effet, il était instructif de voir un reportage de France2 la semaine dernière qui a suivi le retour à la liberté d'un ex-détenu de Guantanamo dont le rêve était de voir un jour son fils se faire "sauter" contre une ambassade américaine.

Si ces détenus étaient véritablement exempts de tout reproche, il ne serait pas nécessaire de leur trouver un pays d'accueil. Ils pourraient retourner dans leur pays d'origine ou alors demander l'asile aux Etats-Unis.

Il est permis de s'interroger pourquoi le canton de Fribourg se précipite pour accueillir ces ex-détenus ? Ceci est d'autant plus surprenant que Fribourg a déjà eu maille à partir avec des terroristes islamiques; Malika el-Aroud et son mari Moez Garsallaoui, installés il y a encore quelques mois à Guin, en plus au bénéfice de l'aide sociale, et tous les deux considérés comme activistes d'Al-Qaida.

Dès lors, je pose les questions suivantes au Conseil d'Etat :

1. L'accueil d'ex-détenus de Guantanamo relève-t-il de la volonté du Conseil d'Etat ou de l'un de ses membres uniquement ?
2. Qu'est-ce qui justifie la précipitation du canton de Fribourg pour accueillir ces ex-détenus ?
3. Le canton de Fribourg bénéficie-t-il de contreparties dans cette opération et si oui, lesquelles ?
4. Le Conseil d'Etat peut-il catégoriquement exclure tous risques pour la population fribourgeoise ?
5. Quelles seront les aides dont pourraient bénéficier ces ex-détenus à la charge des contribuables fribourgeois (aide sociale ou autres) ?

Le 2 octobre 2009

## **Réponse du Conseil d'Etat**

La question de l'accueil éventuel, en Suisse ou dans d'autres pays, de personnes détenues à Guantanamo a fait l'objet d'une large couverture médiatique dès le début 2009, c'est-à-dire dès la décision du gouvernement des Etats-Unis de fermer cette prison. Plusieurs cantons ont alors examiné cette question et se sont prononcés, soit en faveur d'un tel accueil, soit défavorablement. Dans ce contexte, le Conseil d'Etat s'est également penché sur ce sujet, cependant sous un angle hypothétique. En effet, n'ayant pas été saisi d'une demande formelle de la part du Conseil fédéral, il n'a pas eu à prendre de décision formelle quant à l'accueil d'ex-détenus de Guantanamo. Il est faux, dès lors, de parler de « précipitation » du canton de Fribourg. Les questions soulevées par le député Peiry deviennent ainsi sans objet.

Fribourg, le 12 janvier 2010